

NOTE DE SYNTHÈSE PATRIMONIALE SAINT-LEGER-EN-YVELINES



Références

Commune	Saint-Léger-en-Yvelines
Nature du dossier	Inventaire du patrimoine
Objet de la note	Note de synthèse patrimoniale
Pièce(s) jointe(s)	Cartes et fichier immeuble
Dossier suivi par	Amandine Robinet, chargée d'études mission Patrimoine et Culture
Note transmise le	12 février 2016



Vue de la Grande rue prise depuis le cimetière, 2013

TABLE DES MATIERES

Contexte de l'étude.....	p. 4
LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-EN-YVELINES.....	p. 5
Histoire du site.....	p. 5
Topographie.....	p. 5
Morphologie urbaine.....	p. 5
ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL.....	p. 6
I – Le patrimoine d’Ancien Régime.....	p. 6
1. Généralités.....	p. 6
2. Le patrimoine religieux.....	p. 8
L'église Saint-Jean-Baptiste.....	p. 8
Le presbytère.....	p. 9
3. Autres vestiges monumentaux.....	p. 10
La « citerne » de la Muette.....	p. 10
Le portail du château d'André de Foix.....	p. 10
4. La persistance des structures rurales du village ancien.....	p. 11
Les maisons de bourg à porte charretière.....	p. 11
Les maisons rurales.....	p. 12
Les fermes.....	p. 13
Les cours communes.....	p. 14
Le cas particulier de la maison dite Le Bagnolet.....	p. 15
II – Le patrimoine des 19 ^e et 20 ^e siècles.....	p. 16
1. Généralités.....	p. 16
2. Demeures bourgeoises et de villégiature.....	p. 16
Les maisons de notables du 19 ^e siècle.....	p. 16
Les villas du tournant du siècle jusqu'aux années 1930.....	p. 19
Le cas particulier de la villa dite La Sabote.....	p. 21
3. Edifices publics majeurs.....	p. 21
La mairie-école.....	p. 21
Le lavoir des oiseaux.....	p. 22
CONCLUSION.....	p. 23
Statistiques de l'inventaire de Saint-Léger-en-Yvelines.....	p. 23
Intérêts de la commune.....	p. 23

Contexte de l'étude

La connaissance de son territoire ainsi que de ses patrimoines est l'un des objectifs de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour 2011-2023. L'axe 3 de la charte (« Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et rurale ») comporte effectivement l'objectif stratégique de « connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels » dans lequel s'inscrit l'objectif opérationnel n°23 « améliorer la connaissance culturelle du territoire ».

Au mois de janvier 2016, le PNR a procédé à la finalisation de l'inventaire du patrimoine de Saint-Léger-en-Yvelines réalisé en 2012 par Laure Glavet, stagiaire, sous la tutelle de Virginie Chabrol, ancienne chargée d'études Patrimoine et Culture du PNR.

Cette étude a trois objectifs principaux. Le premier est l'approfondissement de la connaissance du patrimoine de la commune et ainsi celle du territoire du Parc. Le deuxième est d'alimenter le Plan Paysage et Biodiversité de la Forêt de Rambouillet, actuellement en cours, et qui concerne Saint-Léger parmi 10 autres communes. Enfin, le troisième est d'enrichir la réflexion patrimoniale dans l'élaboration du PLU de la commune. C'est dans ce cadre que cette note est formulée pour accompagner les cartes typologiques¹ et qualitatives² du patrimoine local, ainsi que le fichier immeuble des édifices repérés.

Cet état des lieux patrimonial a consisté en une analyse des cartes et cadastres anciens, un travail de terrain avec étude individuelle des édifices patrimoniaux importants selon la méthodologie du Service régional de l'Inventaire³, une campagne photographique réalisée depuis la voie publique pour illustrer ces derniers, et enfin leur saisie dans la base de données interne au Parc. Sa transmission au bureau d'études en charge de la révision du PLU a donc pour ambition de permettre une bonne intégration des enjeux patrimoniaux dans le document d'urbanisme en question.

¹ La carte typologique identifie les différentes familles patrimoniales présentes dans la commune :

- Patrimoine religieux : église, abbaye, chapelle, prieuré, presbytère, etc.
- Patrimoine agricole : ferme, étable, hangar, grange, silo, colombier, remise, etc.
- Patrimoine domestique : maison rurale, maison de bourg, maison à boutique, maison de notable, maison forestière, pavillon, pavillon de chasse, château, manoir, auberge, etc.
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire : mairie, école, poste, fontaine, lavoir, pont, gare, etc.
- Mobilier urbain/rural : pompe, borne, puits, abreuvoir, citerne, etc.
- Urbanisme : place, cour, cour commune, lotissement, îlot, quartier, hameau, etc.

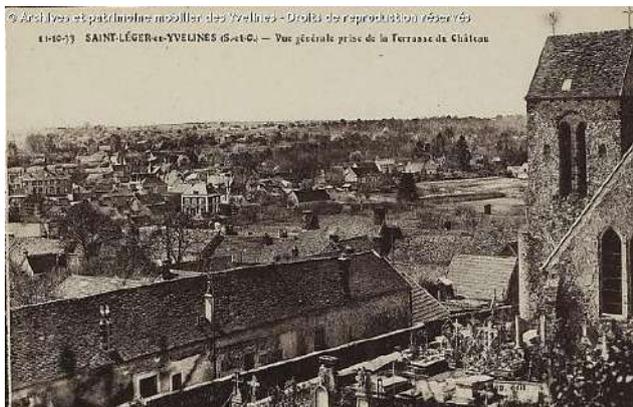
² La carte qualitative localise les éléments patrimoniaux classés selon 4 degrés d'intérêt : élément repéré (qui a subi des transformations), élément intéressant, élément remarquable, élément exceptionnel.

³ Cet inventaire reprend le pré-inventaire réalisé par le Service de l'Inventaire en 1984 ainsi que le diagnostic patrimonial du bureau d'études Kargo élaboré en 2009 à l'occasion de l'extension du Parc.

LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-EN-YVELINES

Histoire du site

Le dolmen de la Pierre Ardoue, l'un des rares mégalithiques de la région, semble attester de la présence d'une population préhistorique sur le site, qui a persisté à l'époque gallo-romaine d'après les découvertes de fouilles autour du Planet. Hugues Capet qui bénéficie des terres de l'abbaye de Saint-Denis, propriétaire de Saint-



Léger, y fait bâtir un château fort sur les hauteurs. C'est dans son enceinte qu'a été construite l'église au 11^e siècle pour Robert le Pieux. En agrandissant la demeure et en l'habitant de sa personne, le roi Philippe Auguste fait de Saint-Léger un site majeur du domaine royal en forêt d'Yveline, qu'il cède finalement aux ducs de Montfort en 1203. Rattaché au 13^e siècle au duché de Bretagne, en même temps que le comté de Montfort, Saint-Léger réintègre le domaine royal lors du mariage de Claude de France, héritière d'Anne de Bretagne, avec François Ier en 1514. Ce dernier confie le comté de Montfort et donc la gestion du site à André de Foix qui y développe le haras royal dans la forêt et à proximité du village. L'activité d'élevage de chevaux va cohabiter avec le commerce du bois qui occupait Saint-Léger. En 1548, Henri II charge Philibert de l'Orme d'édifier un nouveau château à l'emplacement de l'ancien qui est rasé à cette occasion. En 1692, la seigneurie est confiée au duc de Chevreuse par Louis XIV avant d'être vendue au comte de Toulouse et incorporé au marquisat de Rambouillet. Au 19^e siècle, la division des grands domaines, la présence d'une forêt de chasse et l'arrivée du train à proximité favorisent l'essor de la villégiature à Saint-Léger⁴.

Topographie

Il s'agit d'un site en clairière implanté au cœur de la forêt de Rambouillet, en fond de vallon et sur une plaine agricole plus au sud. Le centre-bourg se développe sur les deux versants de la vallée de la Vesgre. La partie ancienne de la ville se situe à flanc de coteau boisé, le long de la Grande rue où dominant l'église et, plus haut, le château de la Croix Rouge (ancien emplacement du château médiéval puis Renaissance). En partie basse sur un terrain plus plat, le reste du bourg ancien s'organise autour d'un véritable carrefour routier en triangle.

Morphologie urbaine

On constate une urbanisation linéaire le long des routes historiques et des chemins forestiers, à l'avant des parcelles. Le bourg s'est formé au carrefour de deux axes de passage majeurs au Moyen-âge et qui continuent de le structurer : l'axe Montfort/Rambouillet et l'axe Houdan/Etampes. Il se caractérise par un front bâti sur rue constitué de façades et de murs de clôture, et par l'omniprésence de la forêt autour des zones habitées. De petites entités bâties sont également éparpillées sur le territoire dans les hameaux (Petits Coins, Grands Coins, Bruyères) et la forêt.

⁴ Sources : Monographie de l'instituteur, 1899 (AD78). Dossier documentaire de l'Inventaire, 1985 (Réf. Mérimée IA00052048).

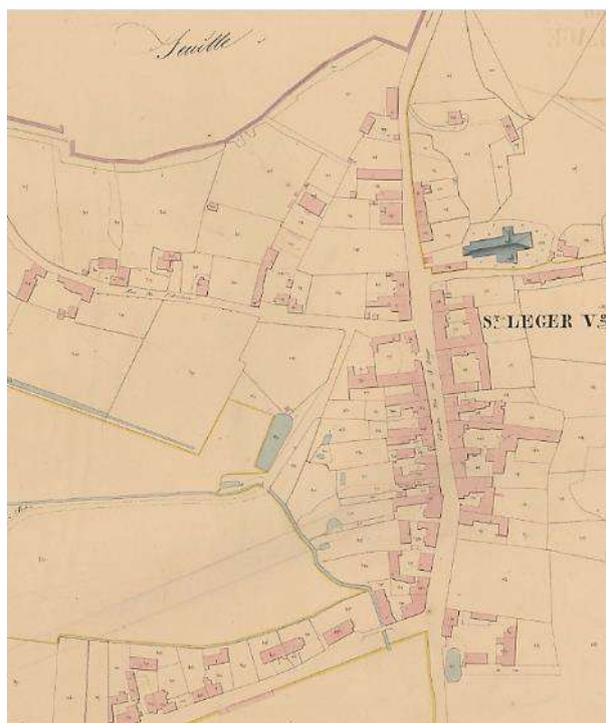
ÉTAT DES LIEUX PATRIMONIAL

La commune de Saint-Léger-en-Yvelines possède une grande richesse et diversité patrimoniale. Le bourg a été peu transformé, les nouveaux quartiers pavillonnaires s'étant constitués à l'écart des fronts de rue historique, et le bâti n'est trop dénaturé. L'inventaire du patrimoine réalisé en 2012 et achevé en 2015 a permis de recenser 71 éléments patrimoniaux sur le territoire communal, un quart du corpus étant considéré comme remarquable et faisant l'objet de cette note de synthèse. Dans l'inventaire, on analyse toute construction bien conservée dite *typicum*, c'est-à-dire représentative d'une typologie et/ou d'une époque et, ou dite *unicum*, exemple unique en son genre. L'étude de terrain tend à mettre en évidence une mosaïque de typologies architecturales qui reste cependant d'une grande cohérence territoriale. Une fois les typologies dominantes étudiées et localisées (voir cartes), il reste à en définir les caractéristiques propres à Saint-Léger-en-Yvelines et qu'il s'agit de préserver.

I – Le patrimoine d'Ancien Régime

1. Généralités

Le bâti ou les formes urbaines héritées de l'Ancien Régime, c'est-à-dire d'avant la Révolution française, sont documentés par le cadastre napoléonien de la commune de Saint-Léger, daté de 1830. Le périmètre du centre historique se situe au nord de l'actuelle enveloppe urbaine, de part et d'autre de la Vesgre, sur le bas du coteau du massif boisé de Rambouillet et à la limite de l'étroite plaine agricole. L'urbanisation du village ancien s'organise autour de la Grande rue, axe historique orienté nord-sud reliant Montfort à Rambouillet. Elle se prolonge, au sud de l'îlot central formé par l'intersection des rues de la Croix Blanche et de la Mairie, en direction des champs et des fermes du plateau. Le parcellaire s'y développe en lanières relativement larges dues à une organisation particulière des constructions autour de cours communes



Extrait du cadastre napoléonien de Saint-Léger, 1830, AD78

autrefois occupées par des ouvriers agricoles et artisans. L'arrière des parcelles, dont la surface correspond souvent au double de l'emprise bâtie en front de rue, devaient laisser place à de petites exploitations potagères ou maraîchères. Pour ce qui est de la rive droite de la Vesgre, le bâti forme dans ce cœur de bourg un ensemble unitaire, dense et continu de maisons à de bourg à porte

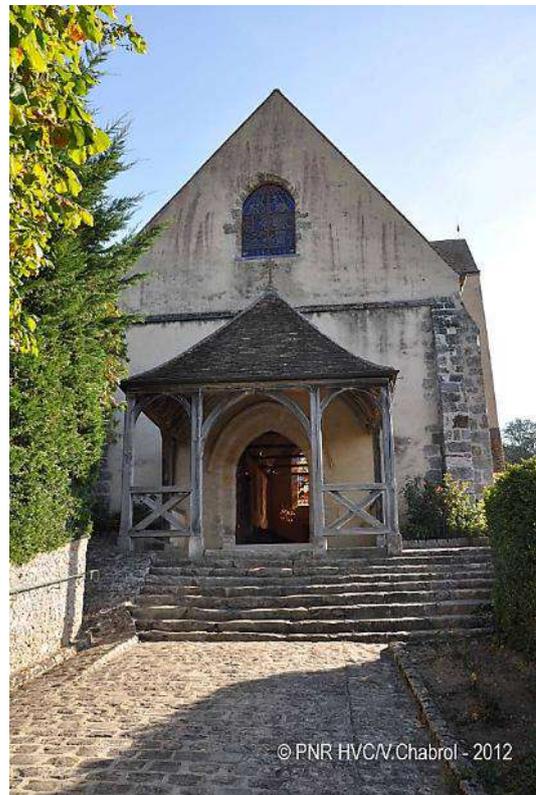
charretière, à R+1 la plupart du temps. Malgré les décrochements de toitures, les bâtiments alignés sur rue constituent un front de bâti homogène du point de vue des gabarits. En revanche, le tissu ancien est plus lâche et tend vers la maison rurale et la petite ferme au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la Grande rue vers le sud. Mis à part des ravalements dommageables (reprise des ouvertures, lissage ou au contraire décroûtage des façades, enduit ciment...), cet ensemble cohérent du bourg, renforcé par la présence de murs forme un paysage bâti relativement préservé.



2. Le patrimoine religieux

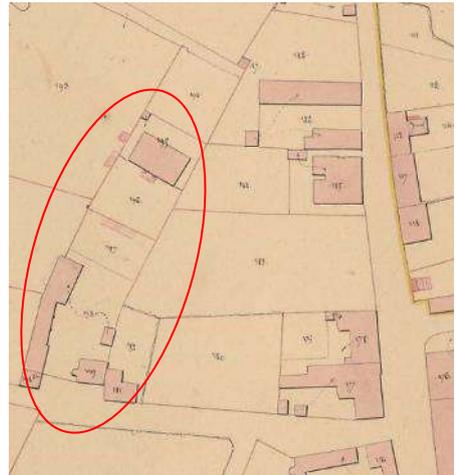
L'église Saint-Jean-Baptiste

Le monument religieux majeur, et qui plus est l'un des seuls vestiges du Moyen-âge, est bien entendu l'église Saint-Jean-Baptiste. Elle est édifiée à partir du 13^e siècle à l'emplacement d'une église primitive romane sur un léger promontoire au pied duquel se développe le bourg. Elle présente un plan en croix latine et s'étend sur un seul vaisseau terminé par un chevet droit percé d'un triplet de baies et possède une tour-clocher qui s'élève au niveau du transept sud. Bâtie en moellons de meulière enduits et de blocs de grès apparents pour les chaînages d'angle et les encadrements de baie, l'église est dans un bon état de conservation et dans un cadre bâti et paysager remarquable. Encore entourée de son cimetière à terrasse et close par un haut mur de soutènement à pierre apparente, elle est accessible par une double volée de marches depuis la Grande rue et son entrée est couverte d'un porche en bois à charpente intéressante.

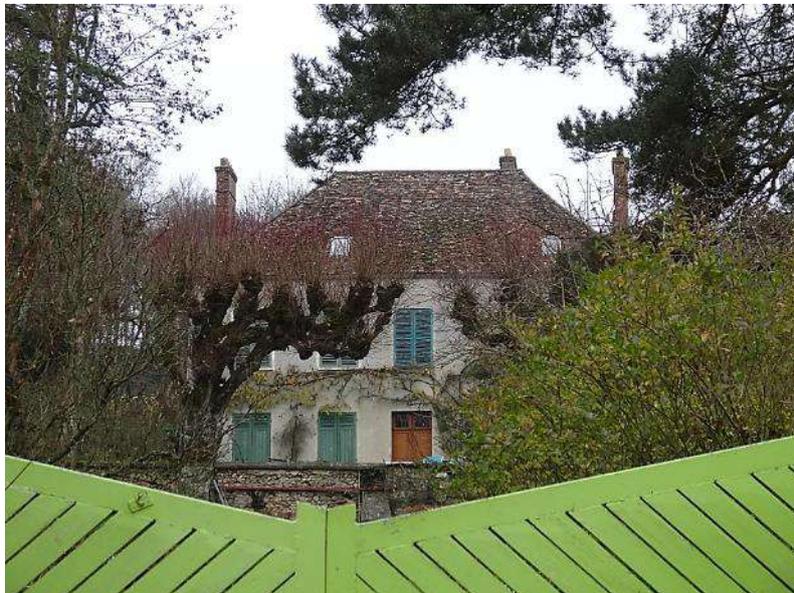


Le presbytère

Le patrimoine religieux de Saint-Léger est aussi composé d'un presbytère datant de la seconde moitié du 18^e siècle, construit en 1776 par souscription publique. Visible depuis la récente route de Montfort (19^e s.) mais accessible par la rue de Larridon, le presbytère, situé à flanc de coteaux sur un terrain en terrasse, présente l'aspect d'une maison de notable. Le bâtiment de plain-pied et de plan allongé qui a pignon sur la rue de Larridon pourrait bien être une ancienne grange dîmière, autrement dit le grenier où le curé conservait la dîme, un pourcentage de la récolte des paysans destiné à l'Église. Vendu à la Révolution, le presbytère est transféré à la fin du 19^e siècle dans la maison du 2 impasse du Château.



Extrait du cadastre napoléonien de Saint-Léger, 1830, AD78



3. Autres vestiges monumentaux

La « citerne » de la Muette

Parmi les autres vestiges monumentaux remarquables du territoire communal, on trouve en premier lieu la « citerne » de la Muette. Située dans un contexte boisé, elle présente un fort intérêt archéologique et une grande qualité de mise en œuvre. La citerne est pourtant menacée par un la végétation environnante et le manque d'entretien et de valorisation. Construite au 11^e ou 12^e siècle pour un usage mystérieux, elle aurait été un réservoir d'eau pour le château de Philippe Auguste, alimenté par une source située plus haut en forêt. Semi-enterré et revêtu de carreaux de terre cuite, la citerne est couverte de quatre voûtes en berceau soutenues par un pilier central et est ouverte à l'air libre sur l'un de ses quatre côtés. De récentes observations archéologiques la définiraient plutôt comme une cave voûtée d'une ancienne habitation disparue. Le secteur aurait été bâti à l'époque médiévale/moderne.



Le portail du château d'André de Foix

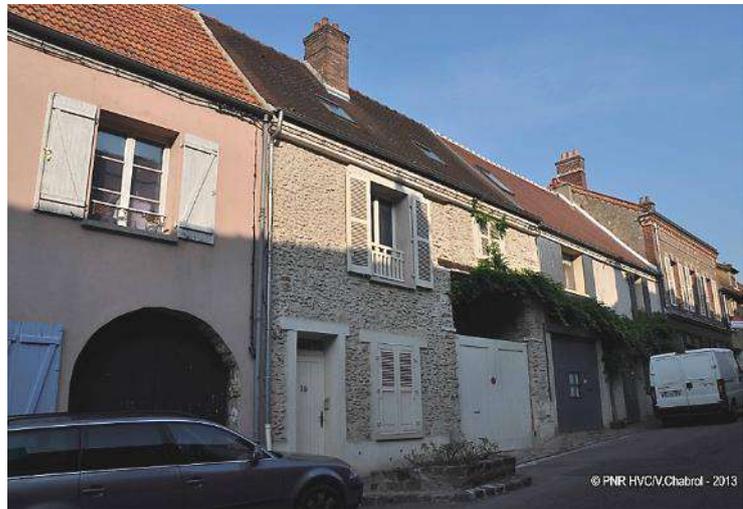
Le portail de l'ancien château et haras royal édifiés au 16^e siècle par le comte de Montfort est un bel exemple d'architecture brique et pierre dite aussi Louis XIII (début du 17^e siècle). Seul vestige du château détruit au 19^e siècle et dont les éléments de décor (le chanfrein et l'écu de la porte basse) témoignent du caractère seigneurial, on peut en regretter l'état de délabrement et les différentes reprises au ciment.



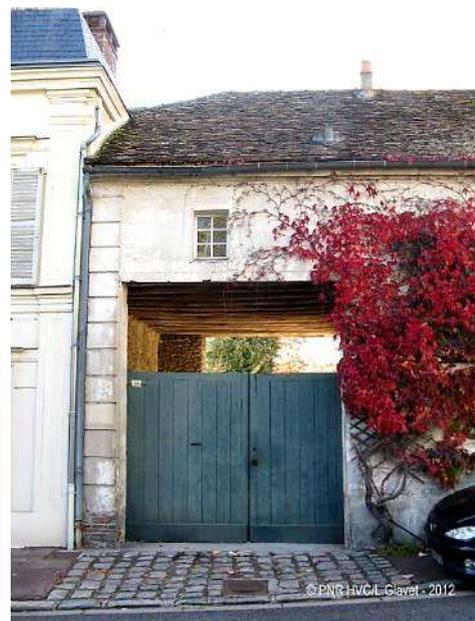
4. La persistance des structures rurales du village ancien

Les maisons de bourg à porte charretière

L'une des typologies majoritaires du centre ancien est la maison de bourg, équivalent rural de la maison de ville, que l'on trouve notamment sur la Grande rue. A Saint-Léger, les maisons de bourg correspondent à un tissu dense par leur mitoyenneté et forment un front de rue homogène à rez-de-chaussée, étage et parfois un grenier. Elles associent un logement sur rue et un lopin cultivé et/ou une cour à l'arrière de la parcelle. Dans ce dernier cas, la maison de bourg



possède un passage charretier et un espace central ouvert bien souvent pavé de grés, indices du passage de véhicules et donc d'une activité maraichère ou artisanale. Elles sont bâties en moellons de meulière/calcaire/silex et leurs façades sont marquées par un degré de régularité supérieur aux maisons rurales. La maison dite Maison du Roi est un exemple rare de maisons à pan de bois. Ses éléments sculptés indiquent le rang du commanditaire qui la fait construire au 16^e siècle. Sa structure, son décor, son ancienneté et la présence d'un escalier hors œuvre visible à l'arrière en font un élément de patrimoine remarquable et bien connu. Pour ce qui est du modèle plus commun de la maison de bourg à passage charretier, on trouve les numéros 19 et surtout 11 de la Grande rue. Dans la partie gauche du n°11, un passage charretier donne accès à l'arrière de la maison par la cour et est surmonté d'une petite fenêtre de grenier (« comble à surcroît »). Elle est bâtie en moellons de meulière recouverts d'un enduit ancien strié imitant la pierre de taille, tout comme au niveau des angles traités en plâtre.



Les maisons rurales

Marquée par sa modestie, la maison rurale est le type de construction ancienne le plus présent sur la commune au sud de la Vesgre, du côté des terres cultivables en plaine. Bâties de plain-pied en moellons de meulière/calcaire/silex, les maisons rurales de Saint-Léger sont de plan allongé et d'implantation variée, en front de rue, pignon sur rue ou en retrait d'une cour avant. La rue où



l'on en observe encore beaucoup est la rue de la Harpe. Elles sont souvent accompagnées d'annexes agricoles plus modestes encore que leur logis et parfois accolées voire intégrées à l'habitation. C'est l'exemple du 27 rue Octave Allaire qui est séparée de la rue par une cour et dotée d'une grange. On notera les ouvertures du comble à surcroît (fonction de stockage), le plancher du grenier étant plus bas de que toit, aujourd'hui redimensionnées en fenêtres. L'absence d'étage ou de comble habitable, de régularité dans les ouvertures, la simplicité architecturale ou encore de confort notamment thermique entraîne bien souvent des modifications extérieures, ce qui en fait un patrimoine fragile et pourtant précieux pour l'identité rurale et le caractère villageois de Saint-Léger. L'aménagement d'un comble avec l'ajout de velux ou de lucarnes mal proportionnées et la régularisation des ouvertures peuvent effectivement avoir un impact négatif sur ce type de bâtiment. Autre exemple de maison rurale bien préservée, de dimensions supérieures, c'est la maison dite des Grands Coins (51 route des Grands Coins). Constituée de deux bâtiments formant un L sur une cour, elle possède des lucarnes capucines dont l'une est pendante (traverse la rive de toit) et marque la fonction de stockage de denrées du grenier. Son bon état de conservation, la présence de caves voûtées et ses dimensions traduisant une activité importante l'élèvent au rang de patrimoine rural remarquable.



Les fermes

Composées d'un logis et de dépendances agricoles plus grandes que l'habitation, souvent organisées autour d'une cour, les fermes de centre-bourg comme de plateau sont nombreuses à Saint-Léger. Parmi les 8 fermes patrimoniales étudiées, deux sont d'un intérêt remarquable. La première est une ferme de type bloc-à-terre (bâtiment unique de plan allongé) avec cour arrière, située au pied de l'église, parallèle à elle. Elle présente un bon état de conservation pour une ferme de cœur de bourg, souvent modifiée à l'occasion d'une reconversion en logement. La ferme a gardé son enduit ancien, ses ouvertures irrégulières, sa lucarne passante permettant de stocker les foin dans le grenier, et une petite porte de cave. Outre cela, son intérêt urbain et paysager n'est pas négligeable puisqu'elle participe du front bâti de la rue du Rocher, en faisant écho au mur de soutènement de l'église et du cimetière communal. On trouve aussi une ancienne ferme sur cour dans le bourg, au 10 rue de la Harpe, dotée d'un puits côté rue et d'un passage charretier en fond de parcelle qui conduisait aux terres cultivées. Autre élément remarquable, la ferme de l'Archet (route d'Houdan), ancien bien seigneurial situé dans un contexte de clairière près d'un étang. Il semble pourtant abandonné à la ruine.



Les cours communes

Pour terminer sur les structures rurales qui perdurent dans la commune, il faut mentionner les cours communes. On retrouve dans le tissu urbain du village ancien ces exemples caractéristiques d'occupation des parcelles, rappelant le passé agricole et maraîcher de Saint-Léger qui disparaît progressivement depuis la seconde moitié du 20^e siècle. Système d'organisation de plusieurs modules mitoyens autour d'un espace libre central, les cours communes regroupent logements de manouvriers agricoles, lieux de travail et espaces de stockage. Elles se concentrent autour des principaux axes du village, la Grande rue, la rue de la Croix-Blanche, la rue Octave Allaire et la rue de la Harpe. Quatre cours ont été répertoriées comme patrimoniales. Bien d'autres existent certainement mais sont aujourd'hui inaccessibles notamment en cœur de bourg où elles sont closes par une porte charretière en front de rue, comme dans l'exemple du 34-34 bis Grande rue. Au contraire, parmi les cours communes du centre bourg, celle du 1-3 route d'Houdan est encore semi-publique et accessible, mais l'ensemble bâti a été bien dénaturé. Plus au sud, à l'écart du centre-bourg, on observe un groupe de petites maisons rurales aux 1-5 route des Grands Coins, disposées en U ouvert sur la rue. Elles sont caractérisées par leur maçonnerie en moellons de meulière plus ou moins enduits, leur étage de comble parfois à surcroît marqué par des lucarnes rampantes et parfois passantes, leur diversité de toiture (tuiles plates, ardoises, chaume) illustrant les différentes entités ou propriétés. Comme beaucoup de cours communes, celle-ci a été plantée, morcelée et partiellement privatisée.



Le cas particulier de la maison dite Le Bagnolet

Située légèrement à l'écart du cœur de bourg, au 7 rue de Larridon, l'une des plus vieilles maisons de la commune de Saint-Léger porte la date de 1623 qui semble correspondre à la construction de l'escalier. L'aile en retour côté rue porte la date de 1746 avec la mention de « Charles Dupuis », vraisemblablement propriétaire. Ce détail, ainsi que les dimensions de la demeure, la présence de communs et l'organisation sur cour avec terrain maraîcher en fond de parcelle, le tout inscrit au sein d'un véritable clos muré, nous amènent à penser à une maison de notable du 17^e siècle remarquablement conservée dans son intégrité.



II – Le patrimoine des 19^e et 20^e siècles

1. Généralités

Suite au démantèlement révolutionnaire des grands domaines qui appartenaient aux nobles et au clergé, bourgeois et propriétaires terriens font construire leurs demeures à Saint-Léger, bien souvent destinées à illustrer un nouveau statut social. La vague de la villégiature de la fin du 19^e siècle est également liée à la perpétuation de la chasse en forêt de Rambouillet et à l'ouverture de la ligne ferroviaire Paris /Rambouillet (et Chartres) en 1849. La gare la plus proche est alors celle du Perray-en-Yvelines. Les maisons de notable et les villas, habitations individuelles socialement plus élevées, fleurissent et participent d'une morphologie urbaine plus aérée avec une implantation en cœur de parcelles, disséminées à l'écart dans la forêt ou intégrées dans le tissu bâti du centre-bourg. Elles présentent une architecture de distinction qui égaye l'homogénéité bâtie des maisons de bourg et rurales par un traitement de façade différent (enduit, modénature plâtre, rocaillage) et des décors soignés. On notera également qu'elles sont souvent associées à des portails architecturés et pittoresques.

2. Demeures bourgeoises et de villégiature

Les maisons de notables du 19^e siècle

A Saint-Léger, la maison de notable peut être « urbaine » mais est le plus souvent implantée en contexte naturel parfois boisé. Elle présente une large façade percée de nombreuses ouvertures (trois à cinq) disposées le plus souvent de façon symétrique. L'élévation à rez-de-chaussée légèrement surélevé, à un étage carré et un étage de comble à lucarnes, reçoit une modénature ouvragée en brique ou en plâtre. Sur le territoire de Saint-Léger, on compte 4 maisons de notable remarquables. Dans le bourg et alignée sur rue la Grande rue (n°9) dans le prolongement d'une maison de bourg ancienne, on en trouve une bien conservée (milieu 19^e s.) au décor de



Portail du Chalet des Bruyères

plâtre. Perdu dans le hameau des Bruyères, on peut aussi mentionner

le Chalet des Bruyères à l'enduit rocaillé et au décor de brique (fin du 19^e s.), doté d'un beau portail en bois et à auvent à tuiles plates. Enfin, le territoire communal compte trois maisons notables de prestige portant l'appellation de « château ». Le château du Planet, caractéristique du style éclectique du dernier tiers du 19^e siècle, rassemble des références architecturales

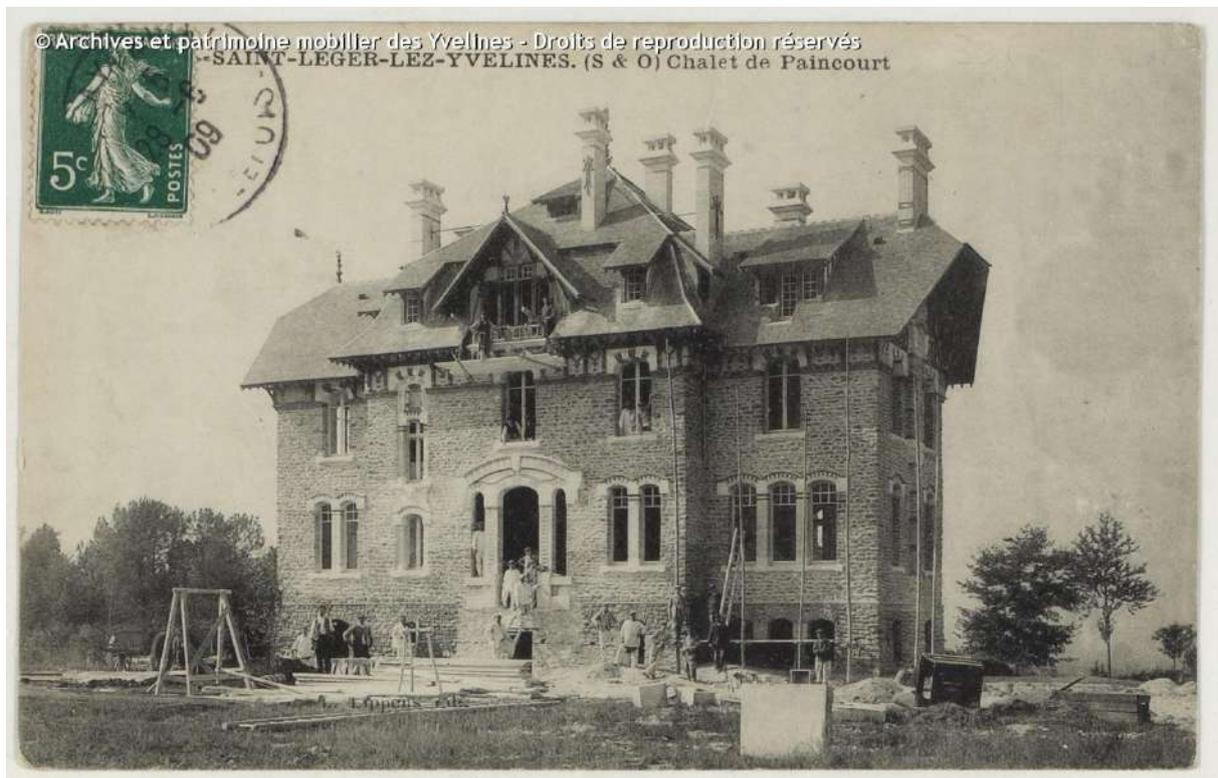


© PNR HVC/M.Chabrol- 2013

diverses, notamment Renaissance et Louis XIII (mariage brique et pierre). Son parc, ses communs et ses écuries en font un ensemble bâti remarquable et bien conservé. Le château de la Croix Rouge (2^e moitié du 19^e siècle), lui aussi de style éclectique, mais plus sobre et classique avec sa toiture brisée en ardoise. Son parc à l'anglaise se situe à l'emplacement de l'ancien château fort royal de Philippe Auguste, sur la ligne de crête des coteaux de la Vesgre, en lisière de forêt.



Pour conclure, on n'oubliera pas de mentionner le château de Pincourt vraisemblablement construit dans les toutes premières années du 20^e siècle au cœur d'un parc. Il s'agit d'un chalet de style régionaliste normand marqué par une structure à pan de bois pour l'étage de comble, par une toiture à croupes et demi-croupes aux rives retroussées et saillantes sur aisseliers, ponctuée d'une quantité de lucarnes rampantes et de hautes souches de cheminée en brique. Pincourt présente également des influences Art nouveau avec ses triplets de baies à arcs surbaissés décorés de briques et le motif central de la porte d'entrée flanquée de deux ouvertures sous un arc de décharge. Sur l'autre façade orientée vers le parc, on trouve au rez-de-chaussée un remarquable bow-window à cinq baies, formant un large balcon à plateforme convexe à l'étage. Celui-ci est surmonté d'un relevé de toiture à demi-croupe brisée débordante, le comble étant doté d'un petit balcon à garde-corps en bois. Les trois étages sont donc traités de telle sorte qu'ils ménagent une vue sur les abords naturels de la demeure. Isolé du bourg, le château est aujourd'hui caché au milieu de la forêt qui a gagné du terrain, au 9 chemin des Buttes Rouges.



Les villas du tournant du siècle jusqu'aux années 1930

Contrairement aux maisons de notables qui sont de grande taille et disposent la plupart du temps d'un parc et de communs, la villa se caractérise par son gabarit plus réduit, de trois travées et d'un étage carré, et par son moindre retrait par rapport à l'espace public. La villa du 9 rue de la Croix-Blanche (dernier quart du 19^e s.) est quant à elle alignée sur rue, mais sa façade principale est tournée sur le jardin. Son état de conservation, sa qualité architecturale et son décor de rocaillage et de plâtre en font un édifice remarquable. De l'autre côté de la rue, la villa Mon Caprice en fond de parcelle est beaucoup moins bien conservée. A l'écart du bourg, on trouve la villa La Petite Thérèse (17 route d'Houdan), de composition symétrique classique avec un avant corps formant pignon et des moulures en plâtre.



Le modèle de la villa se développe surtout au début du 20^e siècle, et Saint-Léger compte de nombreux édifices de style 1900. La *villa Octave Allaire*, en état de délabrement avancé, en est un exemple remarquable en meulière et parement brique. On mentionnera aussi la *villa du n°8* de la rue éponyme, avec ses lucarnes retroussées, son décor de brique, ses linteaux métalliques et ses carreaux de faïence que l'on retrouve sur la villa plus simple *Le Vieux Noyer* (15 rue de la Harpe). Saint-Léger compte aussi de nombreuses villas datant de l'entre-deux-guerres, dont la plus remarquable est certainement la *villa Les Roses*. Orientée vers la vallée de la Vesgre par son bow-window, elle présente un traitement de toiture remarquable fait d'un auvent à décrochements qui court tout le long de la façade, interrompu par les fenêtres. Mentionnons aussi la villa en cœur de bourg située au 13 Grande rue, témoignant de la mode de la meulière apparente du début de siècle. Le petit auvent protégeant l'entrée, les linteaux soulignés au ciment, les huisseries et les garde-corps en bois, ainsi que la ferronnerie de la porte d'entrée au motif Art déco sont typiques des années 1920-1930.



Le cas particulier de la villa dite La Sabote

Cette maison de notable (16 Grande rue), vraisemblablement bâtie au début du 19e siècle, a été modifiée dans l'entre-deux-guerres par un agrandissement côté sud et côté jardin avec la construction d'une tourelle, d'une avancée formant véranda, et d'un étage de comble à faux pans de bois. C'est pourquoi l'édifice présente aujourd'hui une composition désaxée et un style hybride entre sa façade sur rue à décor de plâtre et ses pignons et sa façade sur jardin façon villa néo-normande (voir carte postale). Cette spécificité, ajoutée à son importance paysagère de continuité de front bâti et de bâtiment repère à un croisement de voirie, en font un élément typique du centre bourg de Saint-Léger.



3. Edifices publics majeurs

La mairie-école

Outre les grandes demeures bourgeoises, le début de siècle est aussi celui de la construction à Saint-Léger d'un grand édifice municipal et républicain : la mairie-école. Bâtie en 1904 par Charles Trubert et agrandie dans l'entre-deux-guerres par des bâtiments à l'arrière, elle possède les caractéristiques architecturales (meulière et décor brique, toiture en ardoise) et les dimensions d'une mairie de ville de banlieue parisienne.



Pourtant, il s'agit bien là du modèle classique de la mairie-école, composée d'un avant-corps central destiné aux services municipaux, surmontée d'une horloge et d'un clocheton, et flanqué de deux ailes accueillant les classes de filles et de garçons. Par sa visibilité dans le paysage de la commune et son intérêt historique, l'actuelle mairie est un véritable monument repère de la commune.

Le lavoir des oiseaux

Dernière équipement public qui nous ramène à la réalité rurale de Saint-Léger : le lavoir des oiseaux. Construit dans la première moitié du 19^e siècle puis remanié en 1887, le lavoir situé sur la Vesgre se trouve en lisière de forêt dans un contexte paysager intéressant. Il témoigne d'usages passés liés à l'eau, bien que certains éléments comme les égouttoirs aient vraisemblablement disparu lors de la restauration des années 2000. De plan allongé le long du cours d'eau, il est précédé d'une passerelle permettant d'atteindre la rive opposée et a conservé la digue et la vanne qui constituent le propre des lavoirs.



Conclusion

Statistiques de l'inventaire de Saint-Léger

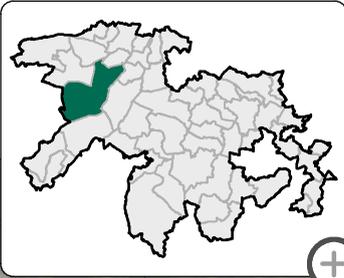
TYPOLOGIES PATRIMONIALES						
<u>Pat. religieux</u> 4 (6%)	<u>Pat. agricole</u> 11 (15%)	<u>Pat. domestique</u> 49 (68%)	<u>Pat. public, admin</u> 2 (3%)	<u>Mobilier urbain/ rural</u> 2 (3%)	<u>Urbanisme</u> 4 (5%)	72 (100%)
Eglise 1 Presbytère 2 Autre 1	Ferme 8 Remise 1 Autre 2	M. rurale 12 M. de bourg 9 M. à boutique 4 M. de notable 9 Villa 11 M. forestière 1 Château 3	Mairie-école 1 Lavoir 1	Borne 1 Citerne 1	Cour commune 4	

DEGRÉS D'INTÉRÊT					
<u>Repéré</u> 9 (13%)	<u>Intéressant</u> 44 (61%)	<u>Remarquable</u> 19 (26%)	<u>Exceptionnel</u> 0	72 (100%)	

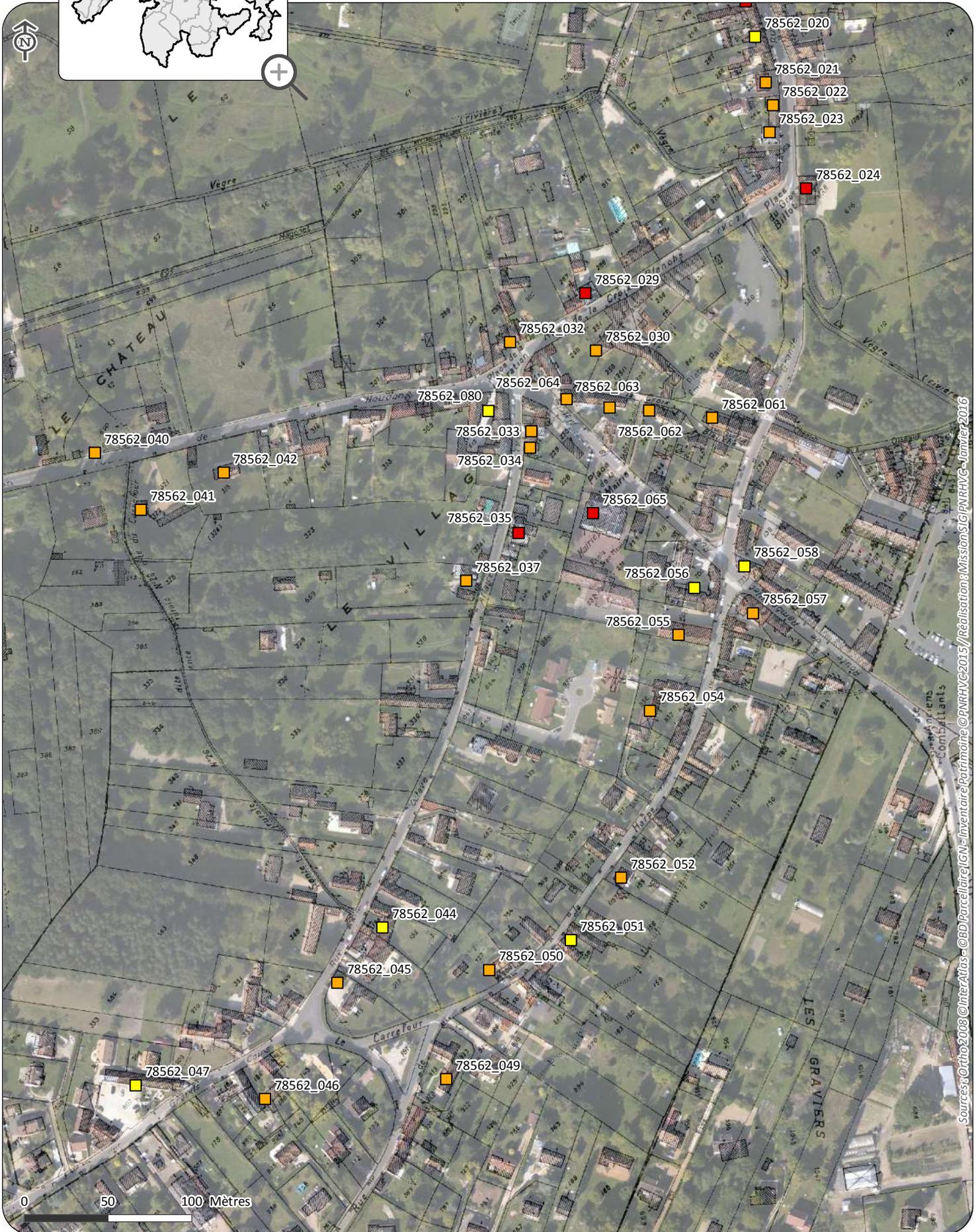
Intérêt de la commune

Au-delà des éléments cités parmi les plus remarquables, l'intérêt patrimonial de Saint-Léger se fonde surtout sur la morphologie des bâtiments, c'est-à-dire sur des persistances de volumes, de gabarits, et la lisibilité d'anciennes fonctions. Les bâtiments à l'architecture et au traitement de façade plus travaillés sont relativement peu nombreux du fait du caractère rural de la commune et n'apparaissent qu'avec la vague de villégiature. Ils constituent cependant une bonne partie du corpus patrimonial de Saint-Léger qui dévoile, comme nous venons de le voir, une certaine variété qui fait sa richesse patrimoniale.

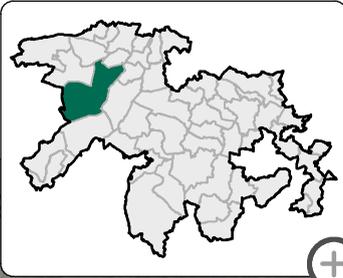
N.B : Les photographies du présent document ont été réalisées par les chargées de l'étude, celles n'étant pas estampillées sont celles de l'auteur de cette note. Quant aux cartes postales, elles proviennent toutes des archives départementales des Yvelines.



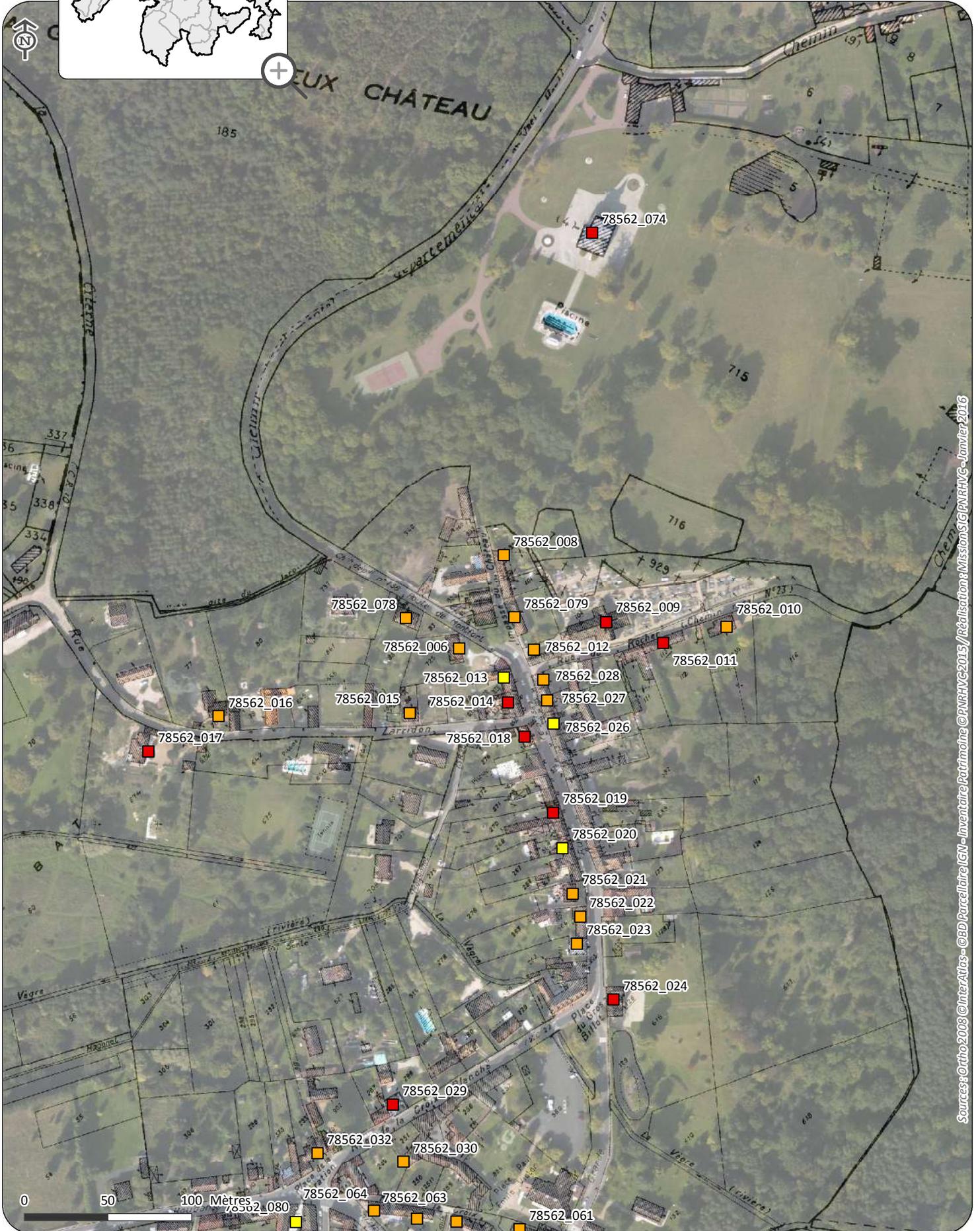
- Elément remarquable
- Elément intéressant
- Elément repéré



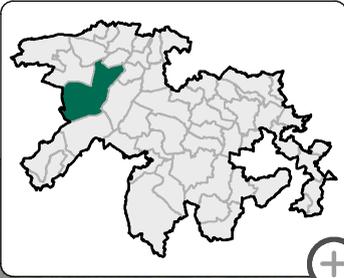
Sources: ©ortho 2008 ©InterAtlas - ©BD Parcellaire IGM - Inventaire Patrimoine ©PNRHVE 2015 / réalisation: Mission S.C.I.P.NRHVE - Janvier 2016



- Elément remarquable
- Elément intéressant
- Elément repéré

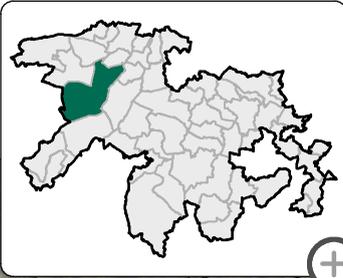


Sources : ortho 2008 © InterAtlas - © BD Parcellaire IGN - Inventaire Patrimoine © PNRHV 2015 / Réalisation : Mission SICA PN RVG - Janvier 2016

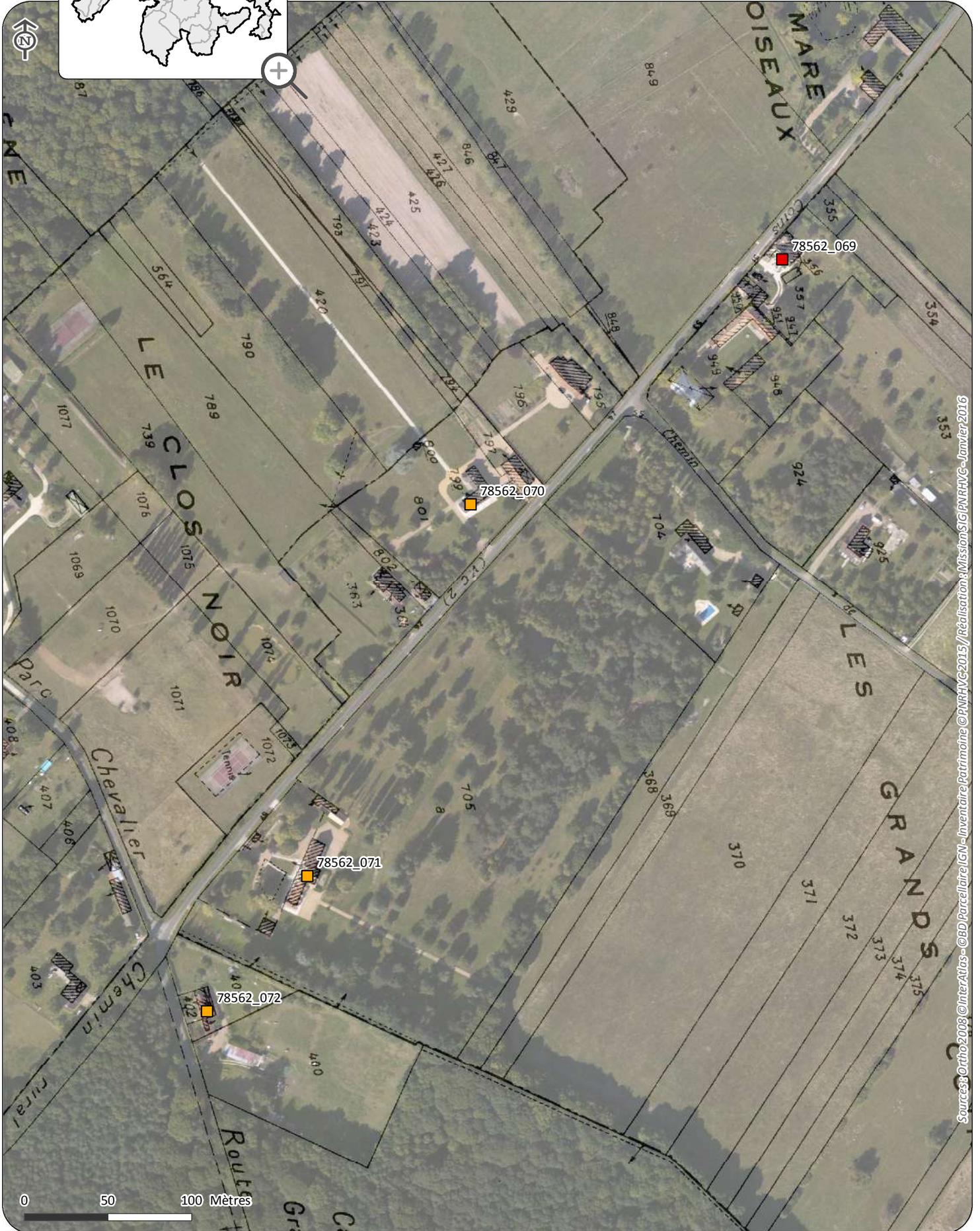


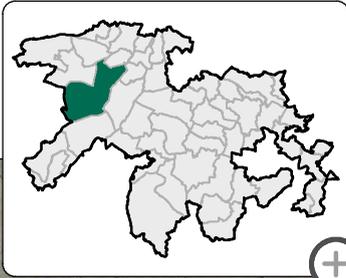
- Elément remarquable
- Elément intéressant
- Elément repéré





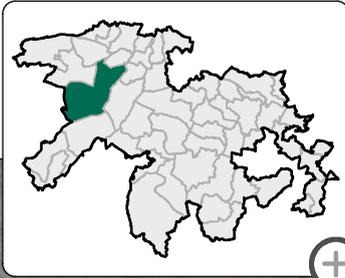
- Élément remarquable
- Élément intéressant
- Élément repéré



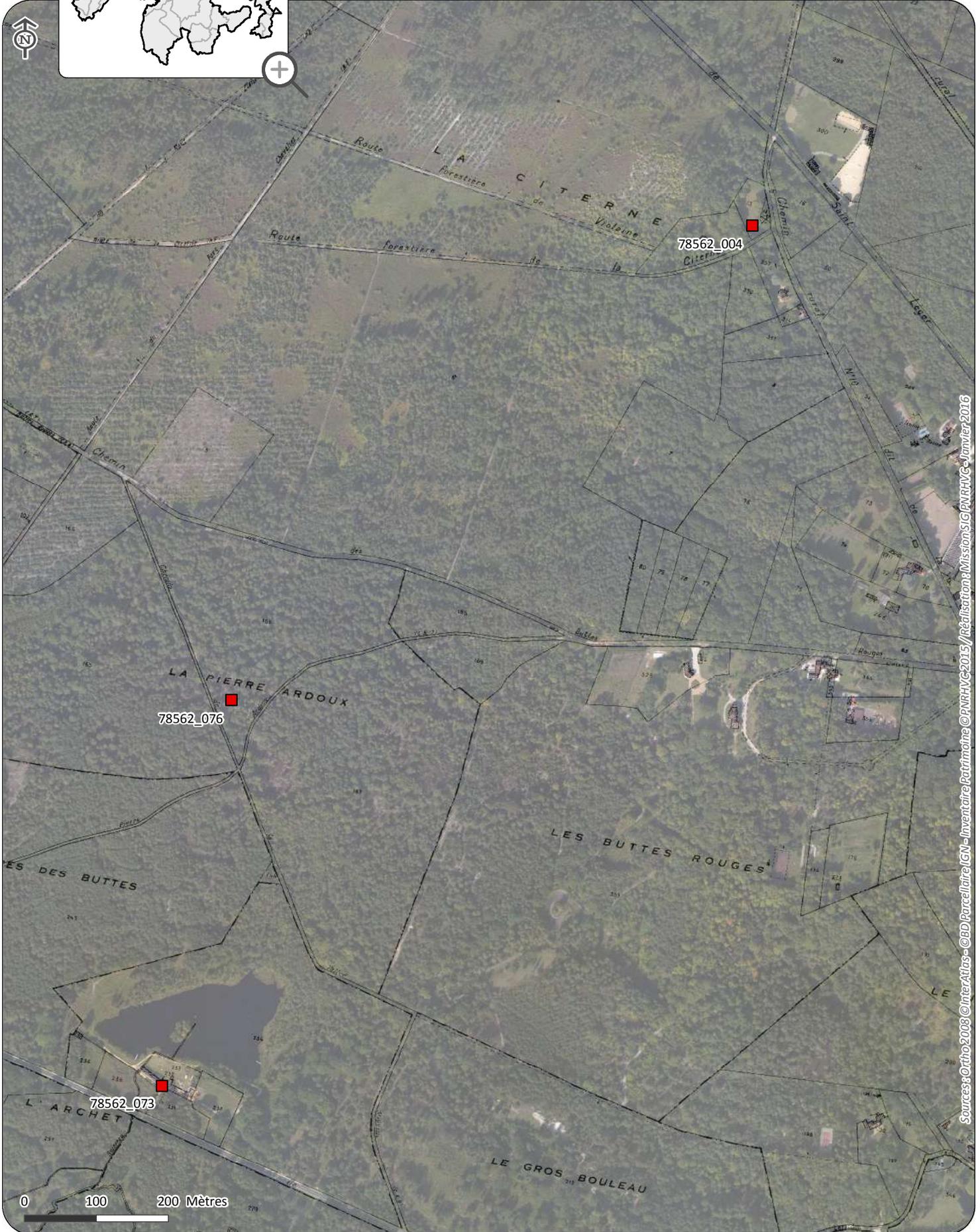


- Elément remarquable
- Elément intéressant
- Elément repéré

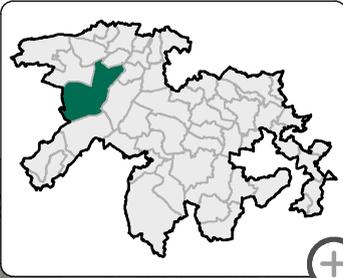




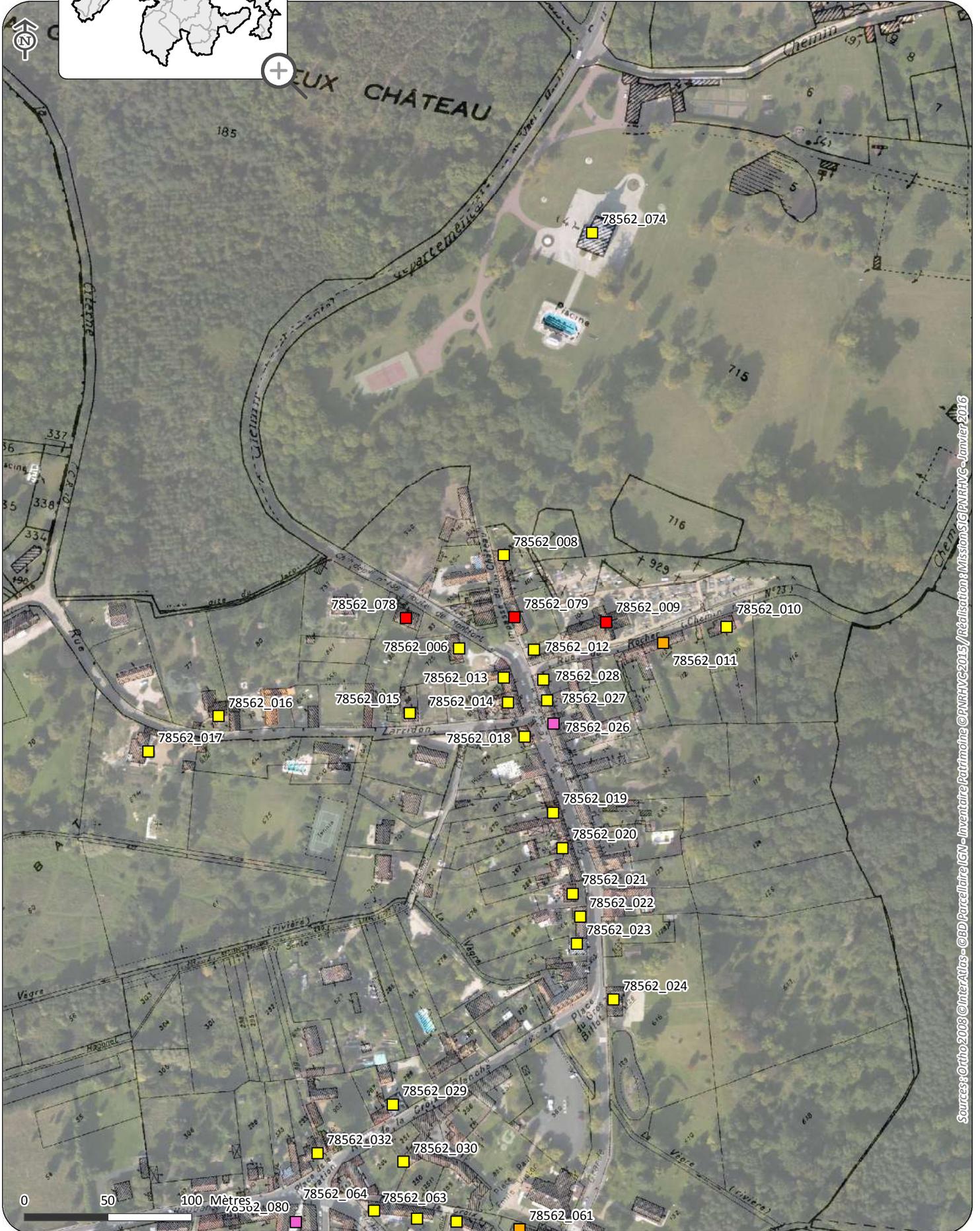
- Elément remarquable
- Elément intéressant
- Elément repéré

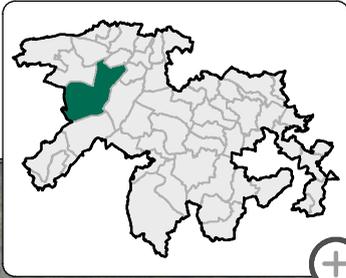


Sources: ortho 2008 © InterAtlas © BD Parcellaire IGN - Inventaire Patrimoine © PNRHVE 2015 / réalisations: Mission SIG PNRHVE - Janvier 2016

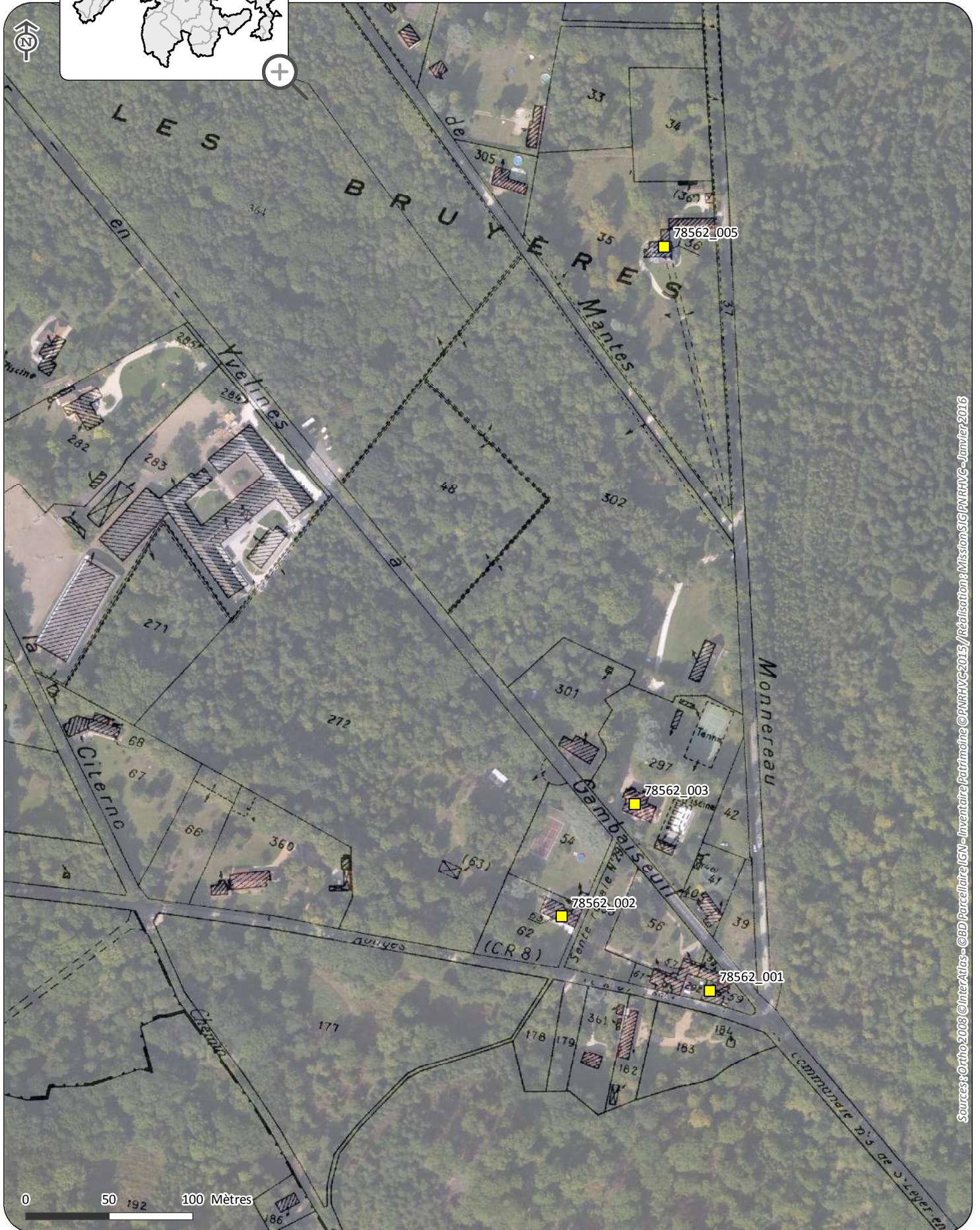


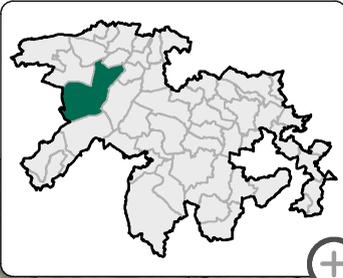
- Patrimoine religieux
- Patrimoine agricole
- Patrimoine domestique
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Mobilier urbain/rural
- Urbanisme



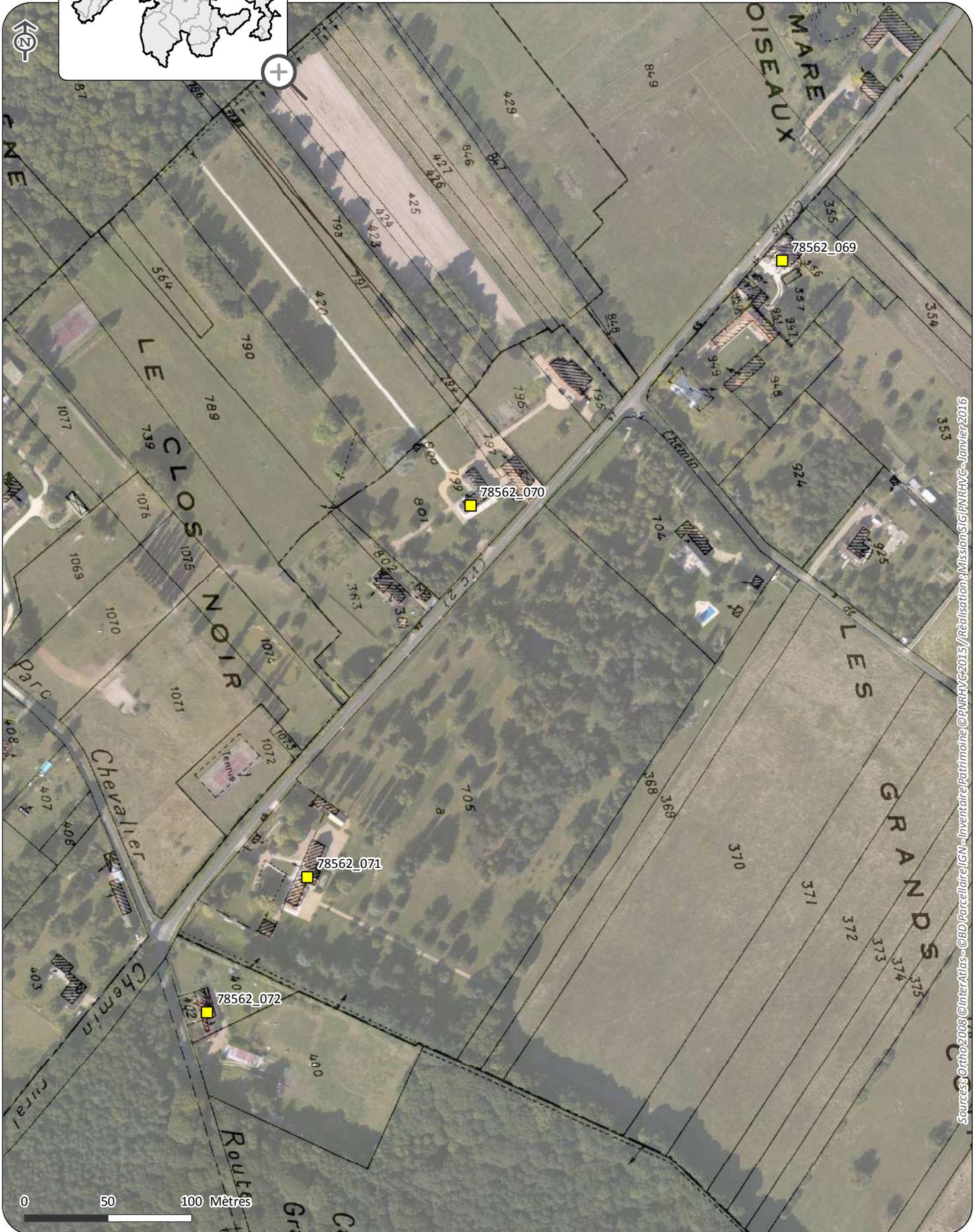


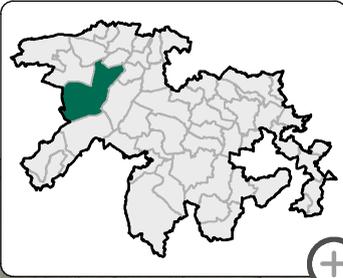
- | | |
|-------------------------|--|
| ■ Patrimoine religieux | ■ Patrimoine public, administratif ou judiciaire |
| ■ Patrimoine agricole | ■ Mobilier urbain/rural |
| ■ Patrimoine domestique | ■ Urbanisme |





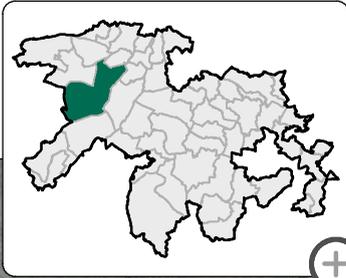
- Patrimoine religieux
- Patrimoine agricole
- Patrimoine domestique
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Mobilier urbain/rural
- Urbanisme





- | | |
|-------------------------|--|
| ■ Patrimoine religieux | ■ Patrimoine public, administratif ou judiciaire |
| ■ Patrimoine agricole | ■ Mobilier urbain/rural |
| ■ Patrimoine domestique | ■ Urbanisme |





- | | |
|-------------------------|--|
| ■ Patrimoine religieux | ■ Patrimoine public, administratif ou judiciaire |
| ■ Patrimoine agricole | ■ Mobilier urbain/rural |
| ■ Patrimoine domestique | ■ Urbanisme |

